LE SPÉCIALISTE DES HANGARS PHOTOVOLTAÏQUES POUR LE MONDE AGRICOLE

Valorisez votre exploitation agricole

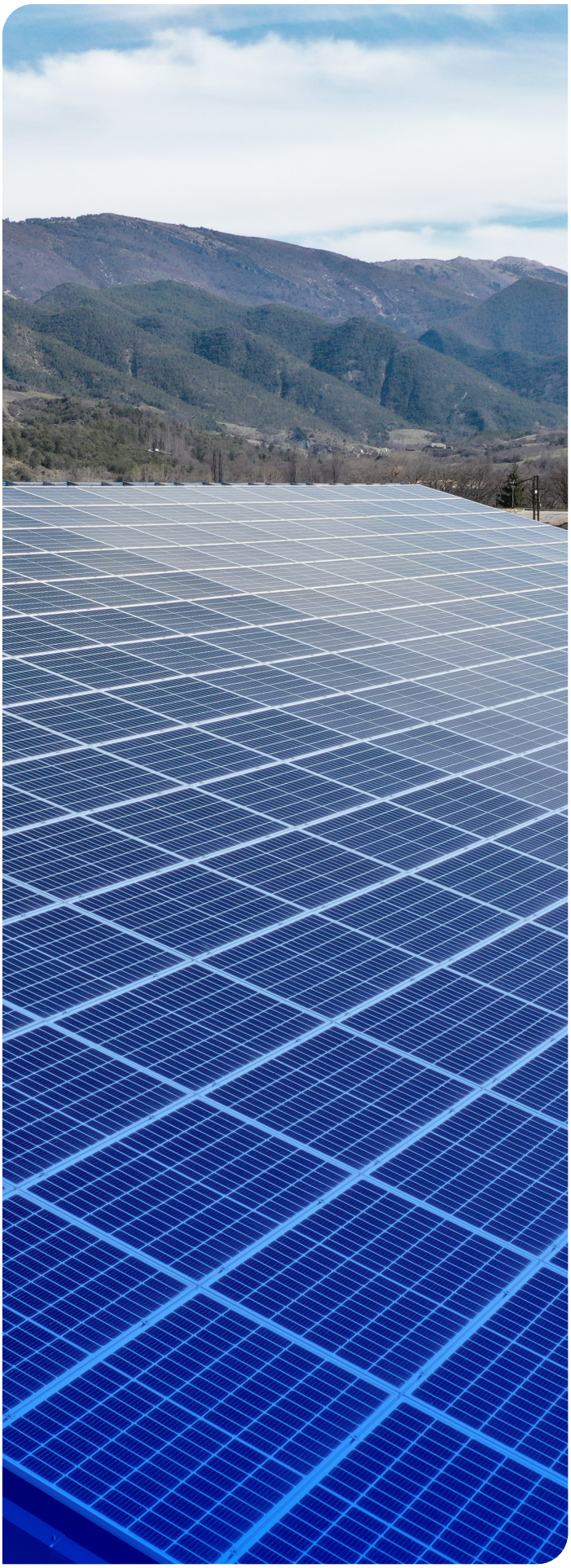

VOLTA GROUPE

Le groupe Volta au service du monde agricole

Le partenaire de référence du monde agricole

- Une parfaite connaissance des besoins des exploitants agricoles
- Un partenaire de proximité et de longue durée
- Plus de 100 installations solaires agricoles réalisés et exploités depuis 2014
- Plus de 100 nouvelles installations solaires agricoles en construction et en développement en France en 2021

Un producteur d'énergie renouvelable reconnu

- Un producteur français indépendant
- Une société à taille humaine, contrôlée par ses dirigeants
- Une éthique et un professionnalisme reconnus
- Un coactionnaire institutionnel : le fond d'investissement français EIFFEL (plus de 3 milliards d'euros sous gestion) qui a financé près de 1 GW au travers de plus de 1000 projets énergies renouvelables depuis sa création

Un acteur au coeur des territoires

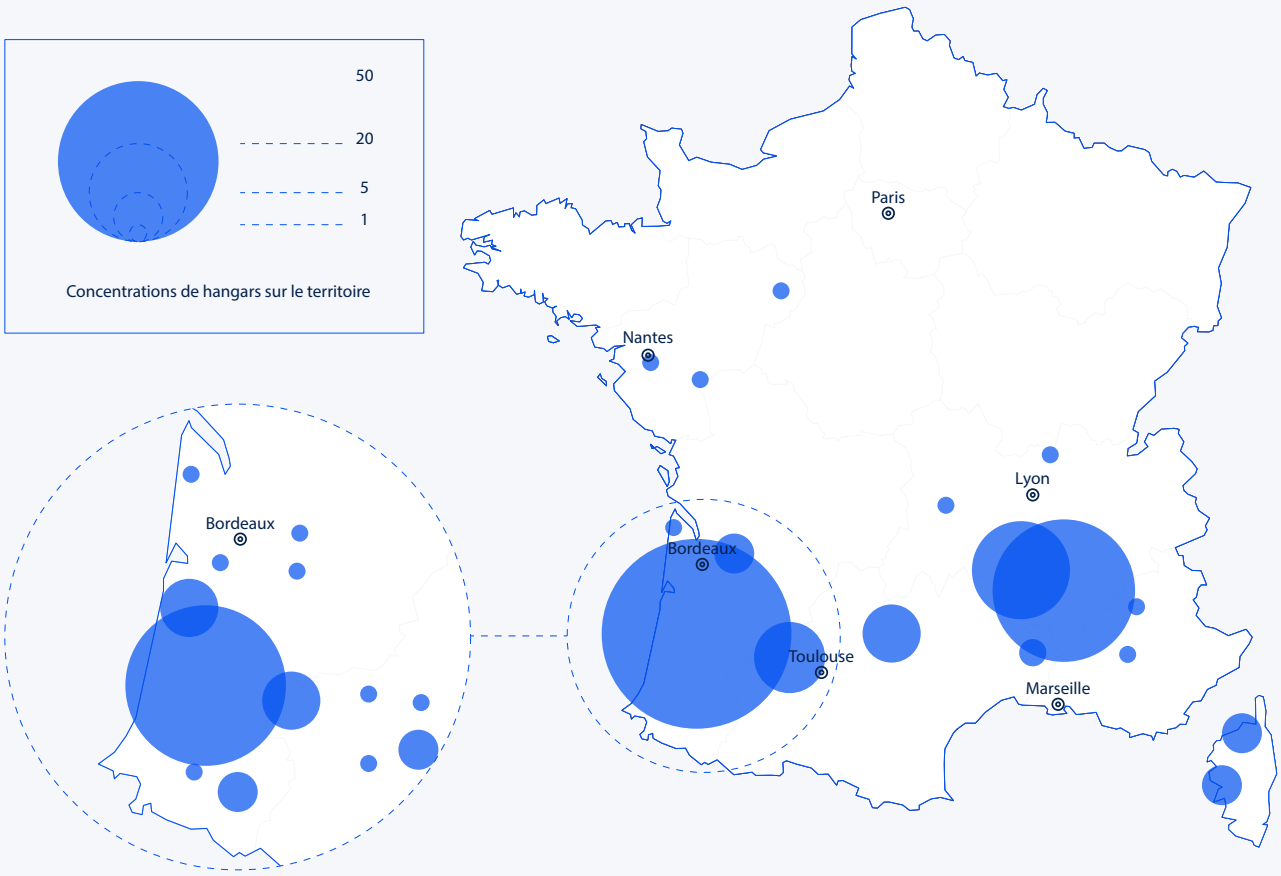

Volta finance votre hangar agricole

Contribuez à la transition énergétique tout en valorisant votre exploitation :
Le groupe Volta vous accompagne sur l'ensemble des étapes de votre projet.

Pourquoi installer une centrale photovoltaïque sur votre exploitation ?

- Valoriser votre exploitation sans apport.
- Bénéficier d'un hangar neuf ou rénover un hangar existant.
- Percevoir un complément de revenu sous la forme d'une soulte ou d'un loyer sur le long terme.

Deux solutions " sur-mesure "

La construction d'un hangar neuf "clé en mains" sans investir : Un gain d'espace rapide pour développer votre exploitation.

> Votre hangar neuf à partir de 500m² financé jusqu'à 100% de sa valeur.

La rénovation d'un hangar existant sans contribution de votre part : Une valorisation immédiate de votre outil de production.

> Votre toiture sur votre bâti existant de 500m² à 2500m² entièrement rénovée.

Le soleil finance votre développement

Dans le cas d'un hangar neuf, le groupe Volta finance et construit votre nouveau hangar agricole afin d'installer et exploiter une centrale solaire en toiture du bâtiment.

Dans le cas d'une rénovation,
vous percevrez annuellement un loyer pendant la durée d'exploitation ou un loyer unique à la signature du bail.

Le monde agricole au cœur de la transition énergétique

En produisant de l'énergie renouvelable vous réduisez votre empreinte carbone.

Votre exploitation devient éco-responsable et renforce sa démarche environnementale.

Un développement de projet transparent et parfaitement maîtrisé

Fort de son expérience, le groupe Volta prend en charge et réalise l'intégralité des étapes du projet.

Un suivi complet :

- La gestion des démarches administratives (urbanisme etc...).
- La conception du projet (plans, implantation etc...).
- Le suivi de chantier de construction ou de rénovation.
- L'exploitation et la maintenance du site.

Le calendrier de déroulement d'un projet

1	Définition du projet et signature d'une promesse de bail	1 à 2 mois
2	Dépôt de la demande d'urbanisme (Permis de construire pour un hangar neuf ou déclaration préalable pour une rénovation)	2 mois (DP) à 6 mois (PC)
3	Dépôt et obtention de l'offre de raccordement à ENEDIS	4 mois
4	Signature du bail et construction	2 mois (rénovation) à 4 mois (neuf)

Nos engagements

Un accompagnement personnalisé

Votre chargé d'affaire suit votre projet du début à la fin et vous tient informé de ses progrès.

Un projet adapté à votre activité

Les hangars s'adaptent à tous les usages agricoles : élevage, stockage, centre équestre...

Un engagement qualité

Basé sur les pratiques de construction les plus exigeantes.

Vous avez des projets ?
Contactez-nous pour
toutes vos demandes :

Siège social
SAS au capital de 5 011 239,00 €
28 bd. Haussmann, 75 009 PARIS
www.groupe-volta.com

Bureau régional
Zone artisanale le Moulin
04 220 Corbières en Provence
sudest@volta-developpement.fr - 04 92 77 65 42